

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

*Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature*

Arrêté du 22 février 2010 portant nomination à la commission chargée de rendre un avis motivé sur les demandes de reconnaissance de qualification à l'exercice de la profession de géomètre-expert

NOR : DEVU1001776A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, en date du 22 février 2010 :

Sont nommés pour une durée de trois ans :

a) En tant que représentants de l'Etat : M. François Geindre, inspecteur général de l'équipement, membre du Conseil général de l'environnement et du développement durable, président, ou sa suppléante, Mme Cécile Delévaux, chef du bureau des politiques foncières à la direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature au ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Laurent Régnier, adjoint au chef du département de l'architecture et de la qualité des formations de niveau master et doctorat à la direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou sa suppléante, Mme Ghislaine Mestron.

Mme Pascale Baranger, inspectrice principale au bureau du cadastre (GF3A) à la direction générale des finances publiques au ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, ou sa suppléante, Mlle Alexandra Trouslard, inspectrice au bureau du cadastre (GF3A).

Mme Françoise Péliissier, chargée de mission au bureau du foncier et de la biodiversité à la direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires au ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, ou son suppléant, M. Roger Jumel, chef du bureau du foncier et de la biodiversité.

b) En tant que représentants de l'ordre des géomètres-experts : M. Pierre Bibollet, président du Conseil supérieur de l'ordre des géomètres-experts, M. François Mazuyer, premier vice-président du Conseil supérieur de l'ordre des géomètres-experts, et M. Dominique Desmet, président de la commission formation de l'ordre des géomètres-experts.

c) En tant que personnalités qualifiées dans le domaine de la topographie foncière : M. Michel Kasser, directeur de l'Ecole nationale des sciences géographiques, M. Pierre Clergeot, maître de conférences au CNAM, et M. Guy Bléard, PDG de la société Publi-Topex.

d) En tant qu'enseignants des établissements préparant au diplôme d'ingénieur géomètre : M. Pierre Grussenmeyer, professeur des universités, directeur du département de génie civil et topographie à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Mme Anne-Laure Henry, responsable du laboratoire de topographie à l'Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie, et M. Christophe Proudhom, directeur des études à l'Ecole supérieure des géomètres et topographes du Mans.